

Malheureusement, le gouvernement n'a pas ce courage. En fait, malgré la convention des Nations Unies qui est élaborée à l'heure actuelle, le Canada a de nouveau des ocellères. Il va être le dernier pays à agir, comme cette année, dans le cas de sa contribution au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues.

[Français]

Néanmoins, je suis contente de voir que le gouvernement va réagir sur la question des drogues psychotropes. A mon avis, le Canada a été un leader en 1971 quand la Convention internationale des Nations Unies a été introduite mais, quand la Convention a été signée, en 1976, le Canada n'était pas signataire. Et je pense que nous, dans l'ancien gouvernement libéral, aurions dû signer la Convention pour essayer de contrôler la question des drogues psychotropes.

Mais j'aimerais avertir le ministre que la question des drogues psychotropes, ce n'est pas seulement les drogues qui viennent au Canada.

• (1120)

[Traduction]

Nous devrions noter les mesures que le gouvernement prend dans le domaine des drogues psychotropes. J'aurais souhaité que le gouvernement libéral précédent signe la convention que nous avons commencé à élaborer en 1971, mais il ne l'a pas fait, et le gouvernement remédie à cette situation.

Je voudrais que le ministre sache que la question des substances psychotropes concerne non seulement les drogues illégales entrant au Canada, mais également les drogues qui sont fabriquées chez nous. Je me reporte à de récents articles de journaux qui montrent qu'à Montréal on se sert du régime de santé pour obtenir des médicaments qui sont vendus comme drogues illégales aux États-Unis. C'est un problème très grave.

Il faut également trouver des solutions au problème des drogues de confection. Dans son projet de loi découlant de la Convention des Nations Unies sur les substances psychotropes, le gouvernement abordera, je l'espère, cette question.

[Français]

Mais le plus important, monsieur le Président, si le gouvernement—si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) ou le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark)—est vraiment prêt à réagir, à lutter contre les drogues, il faudrait qu'il introduise, avec le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn), des amendements pour laisser le gouvernement fédéral saisir l'argent qui est trouvé maintenant dans les banques canadiennes, que ce soit dans nos banques ici ou à l'étranger; il devrait avoir le droit de saisir tout l'argent provenant du trafic de drogues.

[Traduction]

Si nous ne sommes pas disposés à saisir les éléments d'actif accumulés grâce au commerce illégal des stupéfiants qui sont déposés dans les banques canadiennes, alors toutes nos contributions au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues, tout le travail que nous faisons ici et toutes les mesures annoncées par le ministre ne serviront à rien. Tant que le commerce des stupéfiants sera profitable et tant que des Canadiens continueront à consommer des stupéfiants licites et illicites, il continuera d'y avoir un problème. Nous devons intervenir du côté de la demande. Du côté de l'offre, toutefois,

### Déclarations de ministres

il faut absolument adopter une mesure législative qui nous permettra de saisir des éléments d'actif déposés dans des banques canadiennes, sans quoi toutes nos belles paroles resteront autant de vœux pieux.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Monsieur le Président, avant de commenter précisément l'annonce faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), je voudrais examiner et comparer les deux grands axes de lutte contre l'abus des stupéfiants qui ont respectivement pour cible le consommateur et le fournisseur. Dans la mesure où la nouvelle stratégie vise le consommateur, il faut dire que, même si on continue d'accorder beaucoup d'importance aux stupéfiants illicites et aux médicaments d'ordonnance, ce sont les mêmes facteurs qui contribuent à la consommation de la drogue la plus dangereuse et la plus répandue, l'alcool.

Dans l'optique d'une intervention visant la consommation, il est évident que ce sont essentiellement les mêmes facteurs qui jouent dans le cas de la surconsommation d'alcool que dans celui de la surconsommation de médicaments d'ordonnance, de marijuana et d'autres stupéfiants illicites dont on abuse fréquemment. Cela dit, il est indubitable que l'abus des drogues qui font l'objet d'un trafic international, qu'il s'agisse de la cocaïne ou des autres dérivés de l'opium, ou des nouvelles drogues synthétiques, cause de très grands malheurs.

A première vue, le programme que le gouvernement vient d'annoncer est fort impressionnant. Il nous a dit qu'il allait dépenser 210 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Cependant, nous devons considérer cette somme et l'ensemble du programme dans la perspective appropriée. Au cours de la première année, le gouvernement ne dépensera que 20 millions de dollars. A bien considérer, une somme de 210 millions de dollars n'est pas vraiment énorme quand on considère l'ampleur du problème auquel nous prétendons nous attaquer.

Qui plus est, nous nous faisons du souci à propos de la répartition de cette somme et de son impact sur les aspects essentiels du problème. L'autre jour, j'ai pris la parole à la Chambre pour me plaindre de ce que le gouvernement avait annoncé ce programme sans en saisir au préalable le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social qui étudie présentement le problème de l'alcoolisme et celui de l'abus des drogues. Je me suis réjoui d'entendre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) déclarer que le gouvernement tiendra compte des recommandations de ce comité au moment de mettre la dernière main à sa stratégie nationale de lutte contre la drogue. J'espère que l'on tiendra cette promesse. J'espère que nous aurons l'occasion d'examiner ce programme à la loupe pour nous assurer de son efficacité.

Compte tenu du bilan du gouvernement libéral précédent et de ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, nous voyons d'un bon oeil le programme que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé ce matin. A bien des égards, le besoin de ce programme se faisait sentir depuis fort longtemps. Nous nous réjouissons immensément de ce que le Canada ait signé la Convention internationale de 1971 sur les drogues psychotropes. Jusqu'à maintenant, le Canada versait 300 000 \$ à titre de contribution au Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. C'est dorénavant 500 000 \$ qu'il versera, ce